



PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE

CHAUMONT, le 14 septembre 2017

Préfecture

Direction des Services du Cabinet

Service des Sécurités

Dossier suivi par

Anne PIZMOHT
03.25.30.22.04

anne.pizmoht@haute-marne.gouv.fr

Le préfet de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les maires du département

En communication à :

Madame la Secrétaire générale sous-préfète de Chaumont

Madame la sous-préfète de Saint-Dizier

Monsieur le sous-préfet de Langres

Monsieur le directeur départemental de la Sécurité Publique

Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie
départementale

OBJET : Mesures de vigilance – Journées du Patrimoine

PIECES JOINTES : Fiche Vigipirate

Au regard du contexte de menace terroriste qui touche directement notre pays, la sécurisation des Journées du Patrimoine prévues ce week-end impose une vigilance particulière pour la tenue de cet événement. À cet égard, je vous rappelle que les mesures de prévention d'actes de terrorisme doivent être strictement appliquées par chacun d'entre nous avec la plus grande rigueur.

Une attention toute particulière devra être apportée au contrôle des accès aux sites (présentation d'une pièce d'identité pour toute visite sur réservation nominative, interdiction des sacs volumineux, ouverture des vestes et manteaux, inspection visuelle des sacs...).

Par ailleurs, je vous demande de prendre toutes dispositions utiles à la protection des files d'attente lorsqu'elles sont formées en bordure de voie notamment en restreignant voire en interdisant le stationnement et/ou la circulation aux abords des sites, en matérialisant ces prescriptions par des dispositifs dissuasifs et en faisant enlever poubelles et autres conteneurs.

De plus, tout comportement suspect ou inhabituel dans les files d'attente devra être signalé aux forces de l'ordre.

À toutes fins utiles, je vous invite à consulter la fiche VIGIPIRATE jointe à ce courrier, ainsi que le guide des bonnes pratiques à destination des citoyens et responsables de sites accueillant du public et organisateurs d'événements que vous trouverez sur le site internet de la préfecture :

<http://www.haute-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Securite-publique/Nouveau-plan-VIGIPIRATE>

Je vous remercie de bien vouloir relayer ces consignes de vigilance auprès des responsables de sites situés sur votre commune et ouverts pour l'événement.

Mes services ainsi que ceux de la police et de la gendarmerie, se tiennent évidemment à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je sais pouvoir compter sur votre action pour la sécurité publique.

Françoise SOULIMAN